

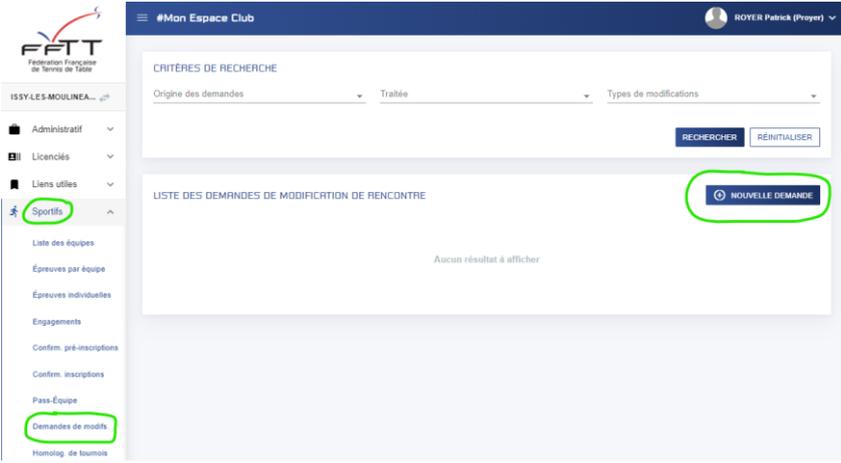
DEMANDE DE MODIFICATION DE RENCONTRES POUR LE CHAMPIONNAT PAR EQUIPES PAR LE CLUB

Mise à jour le 28 juillet 2023 [PR]

Le principe général :

Un club fait une demande de modification pour une rencontre.

- Au moins x jours avant la rencontre :
 - pour les divisions de niveau national, le délai est de 10 jours,
 - pour les divisions de niveau régional ou départemental, se conformer aux instructions spécifiques données par la Commission Sportive de la division concernée.
- La demande porte sur un ou plusieurs éléments : date, horaire, salle
- La demande est motivée
- Le club adverse donne un avis
- L'organisme qui gère la division (la FFTT, une ligue, un comité) prend une décision pour chacun des éléments qui ont fait l'objet d'une demande en fonction de ses critères d'appréciation.

<p>Dans Mon Espace Club, cliquer sur Sportifs, puis sur Demande de modifs puis sur NOUVELLE DEMANDE.</p>	
<p>Sélectionner la poule de l'équipe concernée par la demande de modification en cliquant sur » en bout de ligne.</p>	
<p>Sélectionner la rencontre en cliquant sur » en bout de ligne</p>	

Sélectionner le type de modification (Date, heure ou salle), complète la demande.

Possibilité de rajouter un ou deux autres types de modification en cliquant sur « + Ajouter une modification »

Pour une modification de salle, si la nouvelle salle fait partie des salles rattachées au club dans SPID, la sélectionner, sinon cliquer sur le crayon et compléter la nom et l'adresse de la salle.

La demande s'ajoute à la liste des demandes de modification de rencontre

Club	Date	Phase	Statut
ISSY-LES-MOULINEAUX	04/11/2023	Journée 4 - Phase 1	En attente

Sur la page d'accueil dans le cadre MODIF DE RENCONTRES EN ATTENTE, s'affiche 1

Après validation de cette demande elle est automatiquement envoyée par mail au club adverse et à l'organisme concerné

Demande de modif. pour la rencontre du 04/11/2023 entre ISSY-LES-MOULINEAUX et ASPTT ROMANS [Boîte de réception](#)

FFTT À moi

06:44 (il y a 3 minutes)

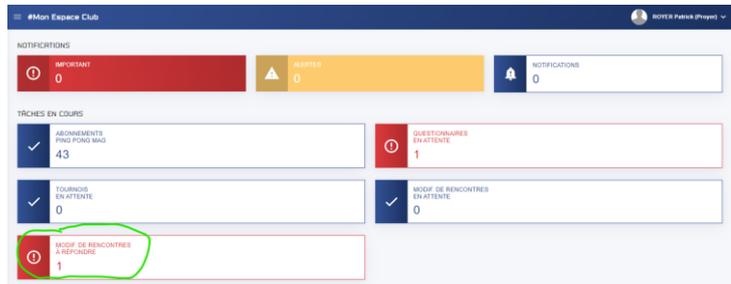
Fédération Française de Tennis de Table

Demande de modification de rencontre

ISSY-LES-MOULINEAUX a déposé une demande de modification concernant la rencontre du 04/11/2023 entre ISSY-LES-MOULINEAUX et ASPTT ROMANS

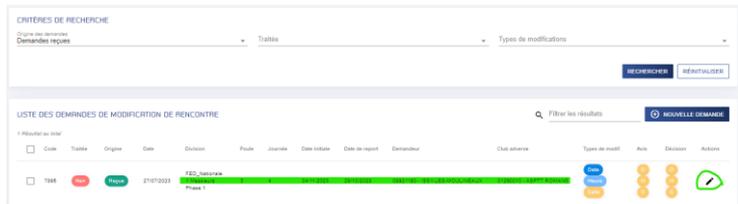
Détails
Date de la rencontre: Du 04/11/2023 au 29/10/2023
Horaires de la rencontre: De 16:00 à 16:30
Lieu de la rencontre: De la salle GYMNASSE GODDET à la salle Gymnase communal

Dans son espace club, le club adverse sur la page d'accueil dans le cadre MODIF DE RENCONTRES A REPONDRE, s'affiche 1

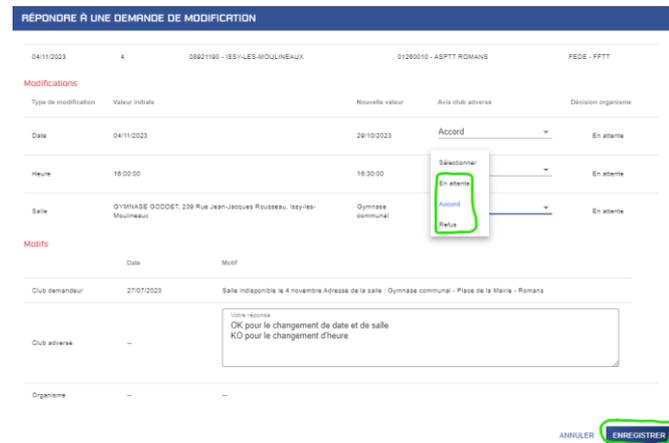


En cliquant dans ce cadre ou en allant dans le menu « Sportifs », rubrique « Demande de modifs » la liste des demandes s'affiche.

Pour ouvrir la demande, soit cliquer sur un des éléments sur la ligne, soit cliquer sur .



Sélectionner ensuite la réponse. Un commentaire peut également être rajouté dans le cadre « Votre réponse ».

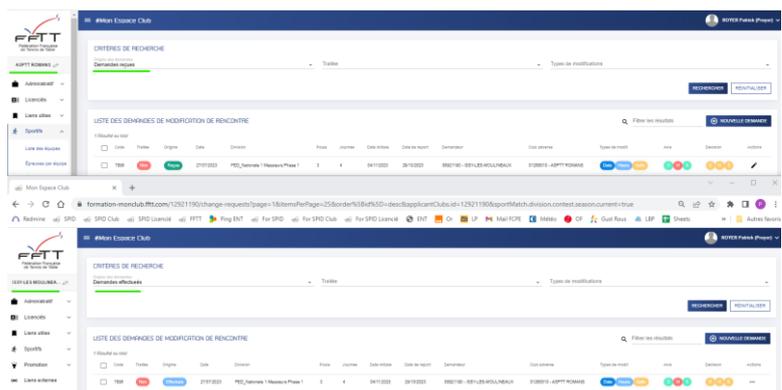


L'avis passe en fond vert si accord ou rouge si refus

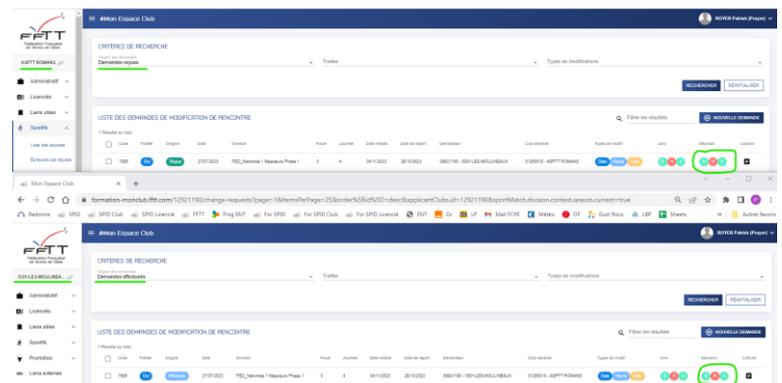


Dans son espace club, le club demandeur et le club adverse visualisent la décision.

Si l'accord n'est pas automatique, la décision de l'organisme est en attente. Les items concernés sont en fond jaune



Après décision de l'organisme concerné, dans leur Espace Club, le club demandeur et le club adverse visualisent la décision : en fond vert si accord ou en fond rouge si refus. Pour consulter le détail de la demande soit cliquer sur un des éléments sur la ligne, soit cliquer sur  en bout de ligne.



Nouveau à partir de la saison 2023/2024 :

Pour l'organisme gestionnaire du championnat, qui choisit cette option, un accord de modification automatique, immédiat et sans intervention de est mis en place.

Cette option a été validée pour les rencontres du championnat par équipes de nationale.

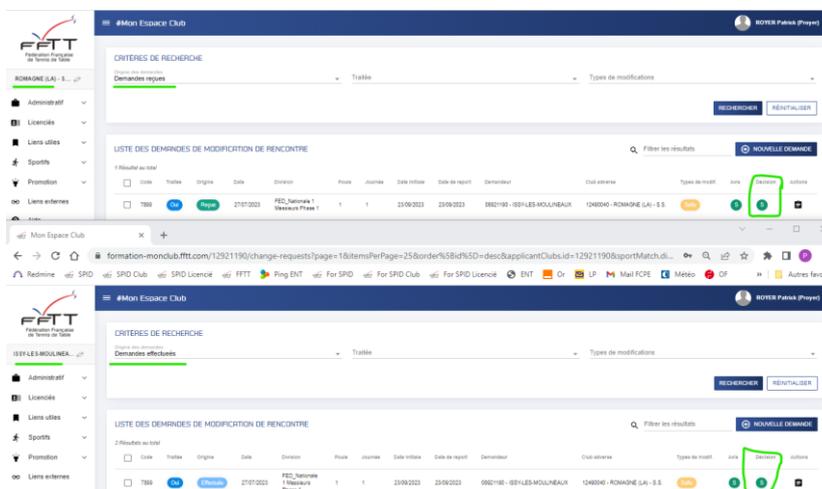
Pour que l'accord de modification de la rencontre soit automatique, il faut que:

- la modification soit acceptée par le club adverse,
- la date de dépôt de la demande de modification soit antérieure à la date initiale de la rencontre moins le nombre minimum de jours pour les demandes de modification de rencontre (10 jours pour les rencontres de nationale)
- la date de réponse du club adverse soit antérieure à la date initiale de la rencontre moins le nombre minimum de jours pour les demandes de modification de rencontre (10 jours pour les rencontres de nationale).

En plus pour les demandes de report de date, il faut que :

- la date de report demandée ne soit pas postérieure à la date initiale de la rencontre,
- la date de la demande de modification soit antérieure à la date de report demandée moins le nombre minimum de jours pour les demandes de modification de rencontre (10 jours pour les rencontres de nationale),
- la date de réponse du club adverse soit antérieure à la date de report demandée moins le nombre minimum de jours pour les demandes de modification de rencontre (10 jours pour les rencontres de nationale).

Si l'accord est automatique, la décision de l'organisme est en fond vert foncée.



Les clubs reçoivent un mail de validation automatique.

